

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

M22- 0028651

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6896

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : OUAICIM INSTAPHA

Date de naissance : 17.09.1954

Adresse : 251 WITIYENNE HY 100ME CASABLANCA

Tél. : 0661150283

Total des frais engagés : 35.00 Dhs

Dr CHOUALI ADI Abdelkhalak

Cardiologue
50, Rue Mustapha El Maâni
Casablanca
Tél. : 0522 44 49 49 / 0522 44 35 >

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr CHOUALI ADI Abdelkhalak

Date de consultation : 01.08.2013

Nom et prénom du malade : OUAICIM MUSTAPHA Age :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté : Auteurisé par l'épouse

Nature de la maladie : ALD

Pathologie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 15/08/2023

Signature de l'adhérent(e) : HK

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01 08 2023			A . G	DR. CHAIB DELKALEK Dr. Chabib El Maani Jumia El Maani Le 15/08/2023 Signature Dr. Chabib El Maani Dr. Chabib El Maani Le 15/08/2023

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. Chabib El Maani Radiologue Téléphone : 0663331990 HA	15/08/2023	voeux facture	3500.00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				<input type="text"/>
<img alt="Dental chart				

CABINET DE CARDIOLOGIE ET D'EXPLORATION CARDIO - VASCULAIRES

Dr. Abdelkhalek CHOULADI

CARDIOLOGUE

Spécialiste Maladies du Coeur et Vaisseaux

Diplôme de la Faculté de Médecine de Paris

Diplôme de Cardiologie Adulte et Pédiatrique

Ex. Attaché des Hôpitaux de Paris

Diplôme d'Echographie - Doppler Coeur & Vaisseaux

Holter Tensionnel



الدكتور عبد الخالق شوالي

طبيب القلب

إخلاصي في أمراض القلب والشرايين

الدورة الدموية وإرتفاع الضغط الدموي

خريج كلية الطب بباريس

الكشف بالأمواج ما فوق الصوتية والصدى للقلب

Dr. CHOULLADI Abdelkhalek
Maladies du Coeur et des Vaisseaux
50, Rue Mostapha El Maâni - Darb Omar
Casablanca - Tel: 05 22 44 35 39
Urgence : 06 61 16 22 29

الدار البيضاء في: 01.08.2003

MAKIM. M. S.

Angina Gains de MS

Sur un antécédent de MI.
bloqué + antécédent de MI.



Dr. YOUSSEF MOHAMMED
Praticien en Cardiologie
39, Rue Imane Meziane - Casablanca
Tél: 06 22 233 433 - CASA

Dr. CHOULLADI Abdelkhalek
Maladies du Coeur et des Vaisseaux
50, Rue Mostapha El Maâni - Darb Omar
Casablanca - Tel: 05 22 44 35 39
Urgence : 06 61 16 22 29



Sur Rendez - Vous بالموعد

50 زنة مصطفى المعاني (مقابل متجر الرياض) - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 44 49 49 / 05 22 44 35 39
50, Rue Mostapha El Maâni - (en face Centre Riad) - Casablanca - Tél : 05 22 44 35 39 / 05 22 44 49 49

CLINIQUE BELLE VILLE
CENTRE CARDIOVASCULAIRE

Patient : M. OUAKIM MUSTAPHA
Séjour : Du 15/08/2023 au 15/08/2023

FACTURE
202304414
Du : 15/08/2023

Etablie par : H. AMINA

Clinique

Code	Prestation	Quantité	Prix Unitaire	Total
	ANGIOSCANNER MI	1	3 500,00	3 500,00
TOTAL CLINIQUE			3 500,00	

Encaissement Compte d'Autrui

Prestation	Quantité	Prix Unitaire	Total
TOTAL AUTRUI			0,00

Ventes en exonération de la TVA suivant l'article n°91-VI-1° du C.G.I

Arretée la presente facture à la somme de TROIS MILLE CINQ CENTS DIRHAMS

Patient
Total TTC

Modalité de paiement	Ref Cheque	Montant	Solde
CARTE BLEU		3 500,00 Dh	0,00 Dh



CLINIQUE BELLE VILLE

Casablanca , le 15/08/2023

ANGIOSCANNER MI

PATIENT : **OUAKIM MUSTAPHA**
OPERATEUR : **DR LYAFY**
CORRESPONDANT : **CHOULADI Abdelkhalek**

Technique :

Séries axiales en acquisition volumique avec bolus iodé et reconstructions 3DMIP VR.

Résultats :

Surcharge athéromateuse partiellement calcifiée de l'aorte abdominale prédominant en sous rénal, sans dilatation anévrismale ni cavité annexée, ses branches de division à destination viscérale présente des plaques juxta ostiales sans caractère sténosantes.

Axesiliaques droits infiltrés, perméables avec sténose serrée juxta ostiales de l'iliaque externe estimée à 89 %.

Axesiliaques gauches : infiltrés avec une plaques calcifiées bourdantes sans sténose significative.

Membres inférieurs :

fémorales communes et profondes perméables

Fémorales communes et profondes perméables, légèrement infiltrées sans sténose significative

À droite :

Infiltration athéromateuse extensive de l'artère fémorale superficielle, depuis son origine, avec défauts étagés, jusqu'à la jonction fémorale-poplitée, réalisant une sténose modérée significative juxta ostiales estimée à 53 %, et une deuxième au tiers moyen serré, estimée à 70 %.

L'artère poplitée est infiltrée sans sténose significative.

Trépied jambier :

Axes jambiers infiltrés avec sténose étagées sur la tibiale postérieure et fibulaire, la tibiale antérieure est interrompu en proximal

CLINIQUE BELLE VILLE

À gauche :

Infiltration athéromateuse extensive de l'artère fémorale superficielle sur tout son trajet avec sténose juxta ostiales serrée à 70 % et une deuxième au tiers moyen estimée entre 45 et 50 % %.

L'artère poplitée est infiltrée, sans sténose significative.

Trépied jambier :

Très infiltré avec sténose étagée sur la tibiale postérieure et la fibulaire, la tibiale antérieure est interrompue distalement.

AU TOTAL :

Artériopathie oblitérante extensive bilatérale prédominant sur les artères fémorales superficielles avec :

Sténose juxta ostiales de l'artère fémorale superficielle droite estimée à 53 % suivie d'une sténose serrée au niveau de son tiers moyen estimée à 70 %.

Sténose serrée juxta ostiales de l'artère fémorale superficielle gauche estimée à 70 % suivie d'une sténose modérée obstructive estimée à 50 % au niveau de son tiers moyen.

Lit d'aval satisfaisant avec deux axes fonctionnels à droite comme à gauche.

A confronter aux données cliniques.

Signé : DR LYAFY